

Compte-rendu réunion « Agenda 21 » - Commune/ habitants

23.06.21 à 18h

Conseillers municipaux présents :

- Florence DODE ;
- Nathalie HERLEMONT ;
- Adeline PECH,
- Lucie RIVAIL ;
- Veronique CHAREYRE ;
- Christophe GIRONDE ;
- Gaëtan ZORITCHAK.

Habitants présents : 12 (voir feuille de présence).

I) Rappel de ce qu'est un Agenda 21

Natacha Philippe et Gaëtan ZORITCHAK rappellent ce qu'est un Agenda 21 et ses finalités. Il s'agit d'un programme d'actions de développement pour le 21^{ème} siècle, élaboré avec la population et les acteurs locaux

Un premier label a été obtenu pour la période 2017-2020 pour le premier plan d'actions, il s'agit de renouveler la démarche pour un label phase 2. Les actions doivent être à part égale entre l'environnement, le social et l'économie. Ce n'est pas un « programme uniquement vert ». Les actions doivent être transversales et intégrer les trois domaines.

Un tour de table des motivations des participants est fait.

L'ensemble des actions déjà réalisées est récapitulé.

Pour simplifier le travail, même si les actions proposées regroupent souvent les trois volets à la fois, il est proposé de répartir les participants en deux petits groupes, qui proposeront des idées dans chacun des domaines d'actions de l'agenda 21. Après 20 minutes par la méthode des post-it, les idées de chaque groupe sont recensées pour partager idées.

Mme PHILIPPE remercie les habitants de se concentrer sur des actions collectives à intérêt général sans intérêt privé et invite les habitants à ne pas se mettre de barrière dans les propositions d'actions qu'elles soient petites, simples, originales ou grandioses.

II) Idées des groupes de travail

Groupe « économie - social » :

- 1- sensibiliser :
 - au bien commun ;
 - à l'hygiène des toilettes ;

- à la sécurité routière en complétant avec actions concrètes ;
- aux déchets via des expositions ;
- 2- développer des animations de loisirs :
 - mettre à disposition une salle de répétition pour les groupes de musique ;
 - promouvoir le karaté pour tous ;
 - développer des expositions d'œuvres éphémères ;
 - développer des animations pour ados ;
 - soutenir des sessions de jeux à la boulangerie ou l'auberge en impliquant les commerces.
- 3- Rapprocher les habitants :
 - Créer une antenne de l'Accorderie du Genevois qui promeut les échanges de services par monnaie temps et solidarise les populations ;
 - Organiser des repas/soupes/fondues canadiennes ;
 - Multiplier les fêtes des hameaux ;
 - Favoriser la transmission des savoirs et le partage de pratiques.
- 4- Rapprocher les générations :
 - Organiser des sessions où les personnes âgées racontent des histoires à l'école ;
 - Créer ou favoriser le développement d'une résidence intergénérationnelle ;
 - Développer davantage de sessions de jeux entre personnes âgées et enfants.

Groupe « Environnement »

- 1) Animer
 - Organiser un nouveau concours des jardins (1m² de jardins non tondu) ;
 - Proposer des balades thématiques en accord avec la population ;
 - Développer les jardins partagés en nombre ;
 - Mettre en place une nouvelle charte des jardins ;
 - Organiser des rencontres habitants agriculteurs et visites de leurs fermes ;
 - Organiser des échanges de semences et fleurs locales.
- 2) Former - sensibiliser
 - Sensibiliser aux déjections canines dans les champs pour une meilleure cohabitation hommes – nature –chiens en respect du code rural chiens en laisse ;
 - Organiser des formations à la permaculture et à l'agro écologie ;
 - Développer des rencontres entre voisins sur la partage des connaissances sur la biodiversité et le jardin ;
 - Sensibiliser les écoles aux forêts ;
 - Sensibiliser au caractère rural du village en protégeant le patrimoine historique comme le Château de Montfort ou ruines et aux monuments (ex : plaque napoléonienne parc de l'Auberge).
- 3) Recenser et créer
 - Réaliser une carte des balades existantes et un plan des pistes cyclables existantes ;
 - Développer des sentiers de randonnée et accessibles PMR ;
 - Améliorer l'aspect de ArchParc ;
 - Développer les pistes cyclables.

4) Protéger

- Créer des zones de biodiversité (prairies fleuries, hôtels à insectes) ;
- Planter de nouveaux arbres pour arboriser espace privé et public ;
- Protéger le patrimoine arboré ancien ;
- Protéger les vergers hautes tiges ;
- Freiner la perméabilisation des sols et sensibiliser ;
- Pour les bâtiments, laisser des zones de biodiversité (murs végétalisés, places pour nids etc)
- Planter davantage de haies vives et espèces locales ;
- Promouvoir un habitant type coopérative d'habitants ;
- Développer les canisettes ;
- Développer les poubelles de tri ;
- Développer les espaces verts ;
- Développer les aires de jeux pour enfants et améliorer celle des Crêts d'Acier ;

La séance est levée à 19 h 30.

Mme PHILIPPE remercie les habitants pour la richesse de ces échanges et précise que la prochaine réunion aura pour but de trier les idées et de choisir une liste affinée plus courte à proposer au Conseil municipal pour validation.